

LUNDI 28 MAI, MIDI

PIQUE-NIQUE NON-GENRÉ

Place de l'Hôtel de Ville

POUR UN PLAN « ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE »!

En juin 2017, la Ville de Paris a supprimé un jour de congés pour les femmes « mères de famille ».

La CGT a toujours refusé de cantonner les femmes à un rôle de « mère », mais elle refuse que la ville nivelle par le bas les acquis des agents de la ville **sous le prétexte de garantir l'égalité entre les hommes et les femmes.** Alors qu'en tant qu'employeur, elle ne fait rien concernant les principales discriminations dont sont victimes les femmes à la ville de Paris du fait qu'elles prennent des congés maternités et qu'elles se consacrent plus que les hommes à la garde des enfants. On constate encore, que ce sont majoritairement les femmes qui prennent les « jours enfants malade » et les congés pour s'occuper des enfants et des personnes âgées.

Faisons progresser le partage des tâches entre hommes et les femmes à la maison. La CGT demande que l'employeur évite de renforcer ces doubles « temps de travail » en supprimant ce jour mère de famille. Regardez la vidéo sur les droits pour la maternité et la parentalité sur : <http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/> !

La revendication du respect de la vie personnelle et professionnelle est à faire vivre concrètement. Or c'est tout l'inverse qui se passe : effectifs à flux tendus, pas de recrutement, surcharge de travail... Tout cela renforce évidemment les inégalités sociales entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, la Ville de Paris s'empresse même de revenir sur un acquis dans le service « politique de la ville de la DDCT » sur le remplacement des congés maternité !

Provoquant mal être de femmes enceintes et surcharges des équipes dans un service qui a un plan de prévention des RPS (risques psycho-sociaux) ...

Cherchez l'erreur !!!

Dans d'autres directions, il est clairement assumé qu'aucun congé maternité ne sera remplacé. Dans les secteurs à prédominance féminine, c'est un comble ! Les femmes enceintes vivent une pression, et les collègues femmes qui restent se voient attribuer encore plus de travail...

:(



Pour le prochain CHSCT central du 12 Juin, **la CGT a demandé un état des lieux des remplacements et accompagnement des femmes enceintes, des congés maternité et des congés parentaux**, afin d'obliger la ville à prévenir tout RPS pour l'agent.e comme pour le collectif de travail.

Pour rappel, il est temps de lutter réellement, concrètement contre les inégalités femmes/hommes. Est-il normal qu'au sein des services d'une Mairie qui se proclame pour l'égalité, alors que les femmes constituent 57,1 % du salariat de la ville !

• Elles perçoivent en moyenne :

192€ **de moins** que les hommes en catégorie C !

273€ **de moins** que les hommes en catégorie en B !

340€ **de moins** que les hommes en catégorie A !

• **Elles sont en tête de la précarité : plus de 75 % des précaires sont des femmes ! Plus de 572 femmes contractuelles ont un revenu en dessous du SMIC !**

• Elles cumulent des risques spécifiques sur le plan de la santé : la pénibilité de leur travail est encore trop peu reconnue : les congés maternités ne sont pas remplacés de manière automatique, et les situations d'épuisement professionnel en amont des congés maternité mettent beaucoup de femmes en difficulté sur le plan de la santé, notamment lorsque qu'elles subissent des fausses couches. Enfin, des situations de sexisme, de harcèlement sexuel commencent à être dénoncées avec une atteinte au droit de travailler dans un environnement de travail décent et respectueux, mais cela reste encore trop un sujet « tabou » pour beaucoup !

A la CGT, nous n'avons plus le temps d'attendre pour une réelle égalité femmes/hommes !

Nous exigeons de la Mairie de Paris un véritable plan pour l'Égalité professionnelle comprenant :

- La disparition de l'écart de salaire entre femmes et hommes,
- Un plan d'embauche empêchant le travail quotidien à flux tendu,
- Un plan de titularisation intégrant les vacataires et les collègues en contrat aidé,
- Des mesures pour des carrières linéaires et contre les primes qui renforcent les discriminations
- Pour l'intégration des primes dans le traitement de base en net
- Remplacement de tous les congés maternité,
- Le retour et l'élargissement de congés parentaux à tous les parents (couples homosexuels et hétéro-sexuels)

A voir : Campagne UGICT-CGT - #viedemère - <http://vdmere.fr/>

Rejoignez la CGT !

Contactez le collectif Femmes Mixité de la CGT ville de Paris
femmes.mixite@us-cgt-spp

